

 TECHNOLOGIE que je dois retenir	CRITÈRES DE CHOIX - RÉPARABILITÉ EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	CYCLE 4
OST 3.1	L'indice énergétique et l'indice de réparabilité Les critères de choix : la qualité, l'efficacité, la durabilité, la recyclabilité	
SFC 2.1	La fiabilité, la durabilité, l'indice de réparabilité	

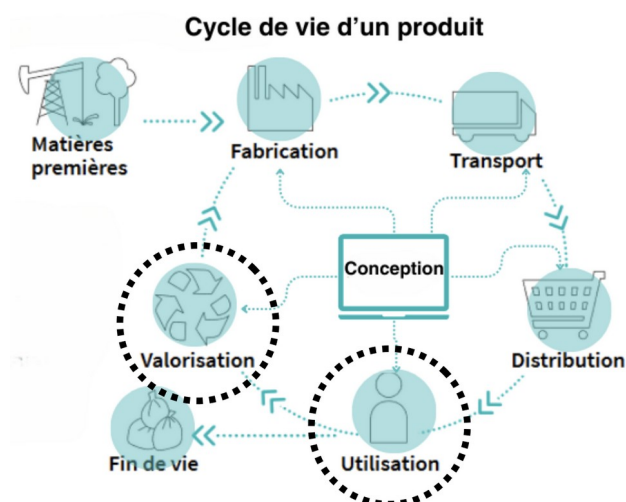
Les critères de choix d'un produit

Les critères de choix sont les éléments pris en compte par le consommateur pour choisir le produit. Parmi ceux-ci figurent notamment le prix et la qualité.

Un produit ou service de **qualité** est un produit dont les caractéristiques lui permettent de **satisfaire les besoins** exprimés ou **implicites** des consommateurs.

En lien avec l'impact environnemental et le cycle de vie du produit, les critères de choix d'un produit de qualité sont :

- En phase d'utilisation : la durabilité, l'indice énergétique, l'efficacité énergétique, la fiabilité, la réparabilité.
- En phase de valorisation : la recyclabilité.



La fiabilité - La durabilité - Le dépannage - La réparation - L'indice de réparabilité

Afin d'augmenter la **fiabilité** (limiter les pannes) et la **durabilité** (augmenter la durée de vie) des produits, la France interdit depuis 2015 l'obsolescence programmée.

 **L'obsolescence programmée** est la réduction volontaire de la durée de vie d'un produit afin d'en accélérer le renouvellement et générer ainsi davantage de bénéfice par l'entreprise.

 **Le dépannage** est une action physique exécutée pour permettre à un bien en panne d'accomplir sa fonction requise pendant une durée limitée jusqu'à ce que la réparation soit exécutée.

 **La réparation** est une action physique exécutée pour rétablir la fonction requise d'un bien en panne. Si elle est bien conduite, cette réparation présente un caractère permanent et peut succéder rapidement à un dépannage effectué dans l'urgence.

Démarche de réparation d'un objet technique

- 1 REPÉRER visuellement la pièce défectueuse
- 2 DÉPOSER la pièce défectueuse en suivant le protocole de démontage
- 3 SE MUNIR de la pièce de remplacement
- 4 REMPLACER la pièce défectueuse en suivant le protocole de remontage
- 5 TESTER la fonctionnalité de l'objet technique

En 2021, pour lutter contre le gaspillage, la France impose l'affichage d'un **indice de réparabilité** des produits appartenant aux domaines suivants :

Electroménager



Multimédia



Jardin et motoculture

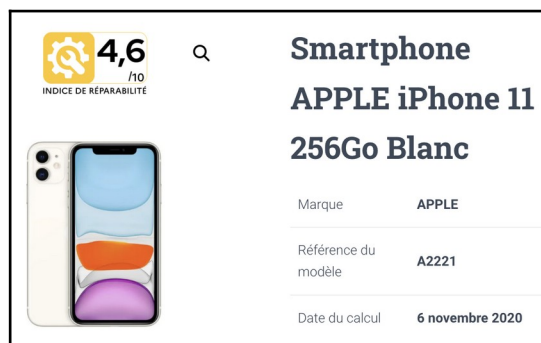


L'**indice de réparabilité** est une note sur 10 calculée à partir de 5 critères :

- Documentation
- Démontabilité et accès
- Disponibilité des pièces détachées
- Prix des pièces détachées
- Critères spécifiques à l'équipement

Tu souhaites vérifier l'indice de réparabilité de ton matériel ?

Réalise une recherche sur indicereparabilite.fr



Rouge :
0 à 1,9

Orange :
2 à 3,9

Jaune :
4 à 5,9

Vert clair :
6 à 7,9

Vert foncé :
8 à 10



Indice de réparabilité



Indice de réparabilité



Indice de réparabilité



Indice de réparabilité



Indice de réparabilité

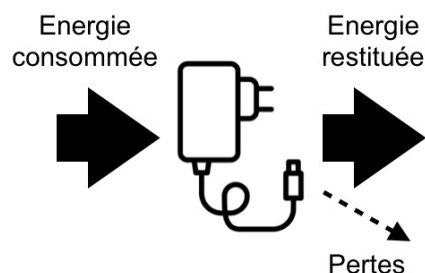
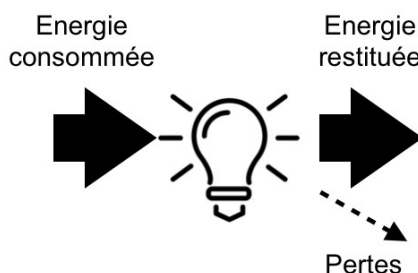
L'indice énergétique - L'efficacité énergétique



L'**indice énergétique** indique l'efficacité énergétique (électroménager, lampe, habitation, ...) ou le niveau de pollution (voiture) d'un produit, du moins performant (G) au plus performant (A).

L'amélioration des performances de l'électroménager ces dernières années a nécessité de nouvelles classes jusqu'à A+++.

Depuis 2021, l'Europe met en place de nouvelles étiquettes pour faciliter la lecture par le consommateur.



L'**efficacité énergétique** est le rapport entre l'énergie consommée et l'énergie restituée utilement pour remplir la fonction du produit.

$$\text{Efficacité énergétique} = \frac{\text{Energie consommée}}{\text{Energie restituée}}$$